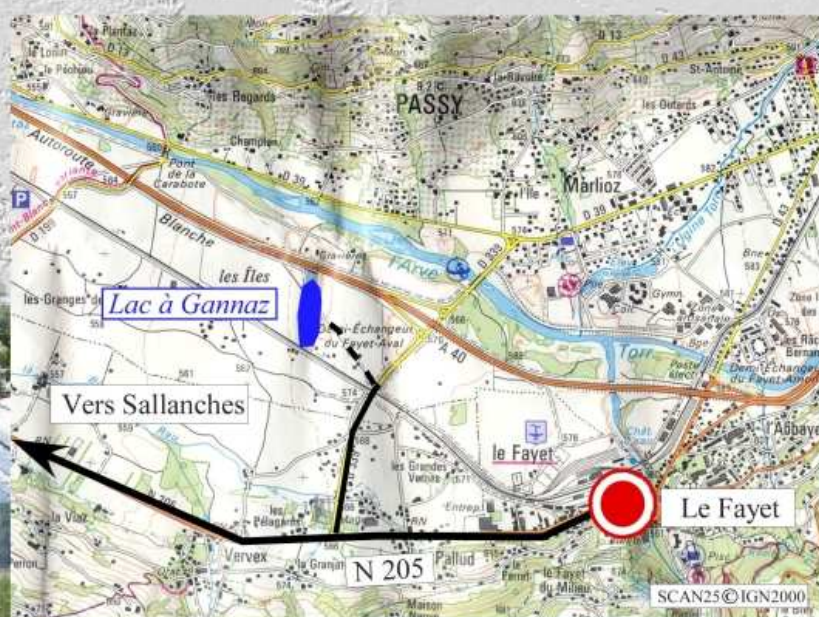


# LE LAC À GANNAZ

**C**e lac situé à proximité du Fayet, en bordure d'Arve, fait l'objet d'empoissonnements en truites fario et arc-en-ciel. Il permet une pêche ludique et récréative, les poissons se révélant moins éduqués que des truites sauvages. Le lac est classé "eaux closes" et peut donc être pêché avec un permis spécial ne nécessitant pas l'achat de la carte de pêche départementale.



Niveau de difficulté

Densité de poisson



**Accès :** par la N 205 en venant de Sallanches (à l'Est) ou du Fayet (à l'Ouest).

Carte IGN TOP 25 3530 ET



Contactez l'AAPPMA pour obtenir un permis "spécial eaux closes" pour pouvoir pêcher ce lac sans le permis départemental.

**Réglementation :** parcours de première catégorie. 5 poissons maxi par pêcheur et par jour.

**Peuplement piscicole :** truite fario, truite arc-en-ciel.